



COMMUNIQUE DU 23 DECEMBRE 2020

**CODITOGO EXIGE UNE RELAXE TOTALE ET UN NON-LIEU
POUR BRIGITTE ADJAMAGBO-JOHNSON, GERARD DJOSSOU,
AINSI QUE LA LIBERATION DE TOUS LES AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES.**

CODITOGO prend acte, avec un grand soulagement, de la libération ce 17 décembre 2020, de Mme Brigitte Adjmagbo-Johnson, Coordonnatrice principale de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) et de M. Gérard Djossou, Chargé de la question des droits de l'Homme au sein de cette même dynamique. Les deux responsables étaient détenus dans les locaux des services de renseignements depuis le 26 novembre pour l'un, le 27 pour l'autre, pour crime de regroupement de malfaiteurs et d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

Faut-il se réjouir de ces libérations ? OUI, parce que ces deux responsables politiques retrouvent enfin leur liberté, leurs familles et leurs amis.

Faut-il se contenter de ces libérations ? NON, parce que ces deux responsables et tous ceux qu'ils représentent ont été bafoués dans leurs droits. Parce que les accusations dont la justice les accable ne sont étayées par aucune preuve tangible. Le dossier judiciaire est vide, aucune arme, aucun plan de déstabilisation n'a été produit par l'accusation.

Mme Brigitte Adjmagbo-Johnson et M. Gérard Djossou luttent pacifiquement et au grand jour pour l'établissement d'un Etat de droit au Togo.

Si pour cette raison, ils sont des malfaiteurs, alors nous sommes des millions de malfaiteurs au Togo.

Si pour cette raison, ils portent atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, alors nous sommes des millions de Togolais à porter atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

Parce que le but de leur lutte est aussi le nôtre ; établir un Etat de droit sur la terre de nos Aïeux ! Mais personne n'est dupe ; le monde entier comprend la manœuvre grossière qui vise à vouloir décapiter la DMK et à faire taire sa revendication constante de la victoire du Dr Agbéyomé Kodjo à la dernière élection présidentielle.

Parce que la cessation d'une injustice n'est pas la justice, nous ne pouvons pas nous contenter de ces libérations, assorties d'ailleurs d'un contrôle judiciaire qui restreint la liberté des deux responsables. Car de deux choses l'une ; soit Mme Adjmagbo-Johnson et M. Djossou sont de dangereux malfaiteurs qui conspirent contre la sécurité intérieure de l'Etat et il appartient à l'accusation d'en apporter les preuves, soit ils sont innocents de ce dont on les accuse et ils doivent être complètement rétablis dans leurs droits en étant acquittés sans aucune condition restrictive et obtenir une réparation pour les préjudices qu'ils ont subis.

La Coalition de la **Diaspora Togolaise** pour l'Alternance et la Démocratie (CODITOGO)



COMMUNIQUE DU 23 DECEMBRE 2020

De même, CODITOGO exige la libération immédiate de « Prophète Esaïe » et de tous les prisonniers politiques ; ceux de l'ANC, ceux du PNP et de toute personne injustement détenue pour avoir protesté ou manifesté contre le régime RPT UNIR.

Tous en liberté provisoire : le contrôle judiciaire, une laisse pour tenir les Togolais ?

CODITOGO dénonce avec la dernière vigueur l'instrumentalisation de la justice togolaise à des fins politiques. Et dans ce domaine, force est de constater que le pouvoir RPT-UNIR n'en est pas à son premier exploit; souvenons-nous :

- le cas du sieur Kofi Folikpo, enlevé dans les rues de Lomé en août 2010, séquestré et détenu arbitrairement, pour être libéré sous contrôle judiciaire après des semaines ;
- le cas du sieur Loïk Le Floch Prigent, dans l'affaire d'escroquerie internationale, libéré en février 2013 pour des raisons de santé, « reste toujours à la disposition de la justice togolaise » ;
- le cas du sieur Antoine Randolph, enlevé sur une plage de Lomé en février 2016, séquestré et détenu arbitrairement, pour être libéré sous contrôle judiciaire après des semaines ;
- le cas de dix étudiants dont Foly Satchivi, arrêtés en 2018, en pleine assemblée générale sur le campus universitaire, et libérés sous contrôle judiciaire ;
- le cas du sieur Joseph Eza et son camarade Menseth Kokodoko du Mouvement Nubueké, libérés en janvier 2019 à la faveur d'une grâce présidentielle, mais restés toujours sous contrôle judiciaire ;
- plusieurs autres détenus dans différentes affaires (les incendies des marchés notamment, lors des législatives de décembre 2018, etc.) ont subi le même sort ;
- le cas du sieur Agbéyomé Kodjo et ses lieutenants, enlevés de force à domicile, en avril 2020, relâchés et placés sous contrôle judiciaire ;
- aujourd'hui, de même, Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et M. Gérard Djossou, libérés et placés sous contrôle judiciaire.

Tout porte donc à croire que la justice RPT-Unir utilise, use et abuse du contrôle judiciaire pour satisfaire une certaine lubie, celle de tenir en laisse les Togolais.

CODITOGO exhorte les magistrats togolais à relever la tête, à faire preuve de décence et de dignité, à servir la justice sans parti-pris et à refuser d'être les instruments des basses œuvres du régime Rpt-Unir. Car, à quoi sert-il de porter le titre prestigieux de doyen des juges ou celui de procureur général, si l'on agit comme une marionnette au service d'un clan ?

Les robes et les décors dont s'affuble celui qui agit ainsi ne sont alors que des hochets de pacotille qui lui donnent l'allure d'un clown cynique qui ne fait rire personne. Magistrats togolais, ressaisissez-vous ! Refusez d'être des clowns cyniques !

La Coalition de la **Diaspora Togolaise** pour l'Alternance et la Démocratie (CODITOGO)



COMMUNIQUE DU 23 DECEMBRE 2020

CODITOGO appelle les responsables politiques et les OSC à tirer toutes les leçons de l'épisode douloureux que nous venons de vivre. L'union fait la force. Sans cette union, chaque responsable peut être arrêté et détenu arbitrairement au gré des desseins des princes qui nous gouvernent.

C'est le lieu de féliciter l'initiative du Comité de libération des prisonniers politiques qui vient d'être mis sur pied. CODITOGO soutient d'ores et déjà ce Comité et apportera son concours pour faire barrière à cette justice qui s'acharne sur les plus vulnérables. A ce propos, une question de taille à cette justice : où sont les auteurs des violences et assassinats que le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) s'active à réparer à coups de billets de banque ? Où sont les auteurs des autres crimes depuis 2005 ? Subitement, la justice devient aphone, myope et sourde !

Enfin, CODITOGO exhorte les Togolais, au pays comme dans la Diaspora, à continuer de se mobiliser et à lutter pour la liberté de chacun(e) et de toutes et tous !

Un peuple n'abdique jamais !

**Pour CODITOGO,
Raymond Ayivi
Coordinateur général.**